



CAPD du 1^{er} juin 2010 Déclaration du SNUipp

Les représentants du SNUipp souhaitent vous interpellé une nouvelle fois au sujet des conditions de préparation de la CAPD du mouvement.

Force est de constater que les promesses tenues par le précédent Inspecteur d'académie suite à notre intervention lors de la CAPD de l'année dernière, n'ont pas été suivies d'effet puisque les documents préparatoires au mouvement nous ont été fournis encore plus tardivement que l'an passé, à savoir le vendredi après-midi pour le mardi matin !

Or, vous n'êtes pas sans savoir que la CAPD du mouvement est la CAPD qui demande le travail de préparation le plus important en amont aux représentants des personnels, et que des engagements avaient été pris pour que les documents préparatoires soient envoyés à ceux-ci au moins une semaine avant la date des CAPD. Aujourd'hui, comment les représentants des personnels peuvent-ils mener leur nécessaire travail de relecture et de vérification dans ces conditions ?

D'autre part, le SNUipp dénonce une nouvelle fois la publication des résultats individuels des affectations par l'administration en dehors du contrôle des représentants des personnels. Il réaffirme son opposition aux modifications du rôle de la commission paritaire et du nécessaire travail d'équité, de transparence et de publication de l'information par les représentants des personnels.

La situation est devenue à ce point inadmissible que les représentants du SNUipp ont envisagé de ne pas participer à la CAPD d'aujourd'hui.